

Points d'intérêt

1- La Réserve Ornithologique ouvre ses portes en 1972. L'objectif était d'aménager cet espace naturel pouvant accueillir les oiseaux sauvages et favoriser leur observation par le grand public. Ce site est reconnu à l'échelle internationale pour la conservation de certaines espèces rares.

2- La rivière la Leyre alimente le Bassin d'Arcachon et se déverse en formant un Delta. La Convention RAMSAR a pour objectif de garantir la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides. Le Delta de la Leyre est concerné par cette convention. Cette zone humide permet de fournir l'eau nécessaire à la survie de nombreuses espèces de plantes et d'animaux.

3- Le Grand Cormoran se dresse sur les piquets mis à disposition dans la Réserve Ornithologique que vous longez sur votre gauche. Pour capturer sa proie, il plonge et peut rester plus d'une minute sous l'eau avant de remonter le poisson à la surface.

4- La Leyre, subissant l'influence du Bassin, est soumise aux marées selon l'heure à laquelle vous empruntez le sentier, vous découvrez un paysage très différent...

5- Parmi les oiseaux que vous pourrez observer, la foulque macroule nage lentement en hochant la tête et plonge régulièrement pour rechercher sa nourriture. L'aigrette garzette, quant à elle, niche en colonie dans les arbres où elle se construit un nid fait de roseaux et de brindilles.

6- Le paysage s'ouvre sur le Bassin. Vous êtes à la pointe du Teich qui vous offre une vue panoramique... ainsi qu'une petite plage, où selon la marée et la météo vous pourrez peut-être vous octroyer une pause baignade sur le sable fin. Ce lieu est également propice à l'observation des oiseaux à marée basse.



Balades et randonnées
dans les Landes de Gascogne

Itinéraire détaillé

LE TEICH

COMME UN OISEAU SUR LE SENTIER DU LITTORAL

- A pied
- Distance : 8 km
- Durée : 2h/3h
- Facile



Office de Tourisme Le Teich

1, place Dubernet

05.56.22.80.46

leteichtourisme@agglo-cobas.fr

www.leteich-ecotourisme.fr



Parc Naturel des Landes de Gascogne
www.rando-landes-de-gascogne.com

Tinéraire pas à pas

- 1- Depuis l'Office de Tourisme, prenez la direction de l'église, traversez la place. Suivez le chemin sur la droite de la salle publique et rejoignez la piste cyclable droit devant vous.
- 2- Arrivé au port, faites le tour du rond-point sur votre gauche. Tournez à droite vers la halle, suivez le sentier du littoral qui commence ici.
- 3- A partir de ce point, laissez-vous guider par la digue sur environ 4km le long de la Leyre jusqu'à une intersection.
- 4- Ne partez pas sur votre droite (vers Gujan-Mestras), continuez tout droit. Environ 100m plus loin, traversez la voie ferrée, puis la route départementale. Suivez l'allée de Canteranne.
- 5- Continuez tout droit et à la première intersection, prenez à gauche rue de Matato. Prenez l'avenue de Camps à gauche et continuez jusqu'au passage à niveau.
- 6- Traversez le passage à niveau et tournez de suite à droite pour rejoindre la gare.
- 7- Passez devant la gare, continuez tout droit jusqu'au rond point. Tournez à gauche vers la rue de la Gare pour rejoindre l'Office de Tourisme (sur votre droite à 500m).



**EXPLOREZ LA VILLE ET
DECOUVREZ VOTRE
ENDROIT PREFERE**

